

Les informations ci-dessous détaillent les déclarations de chiens et de chats perdus et retrouvés (récupérés par leurs détenteurs) dans le fichier national d'identification en 2020.

### ANIMAUX\* DÉCLARÉS « PERDUS » PAR LEURS DÉTENTEURS



# 69 136

animaux déclarés « perdus » en 2020

dont

# 72 %

de chats

# - 0,27%

vs 2019

### FRÉQUENCE DE DÉCLARATION DE PERTE

1 chat est déclaré « perdu » toutes les **10,53** minutes

En France, un chien ou un chat\* est déclaré « perdu »

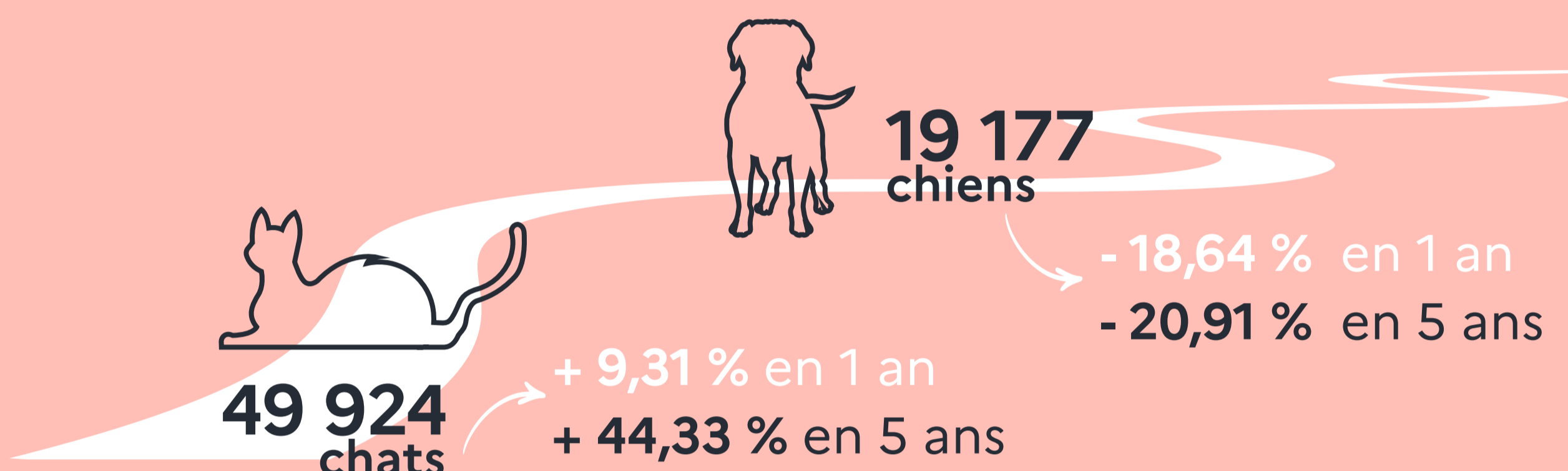
dans le Fichier National I-CAD

toutes les **7,6** minutes

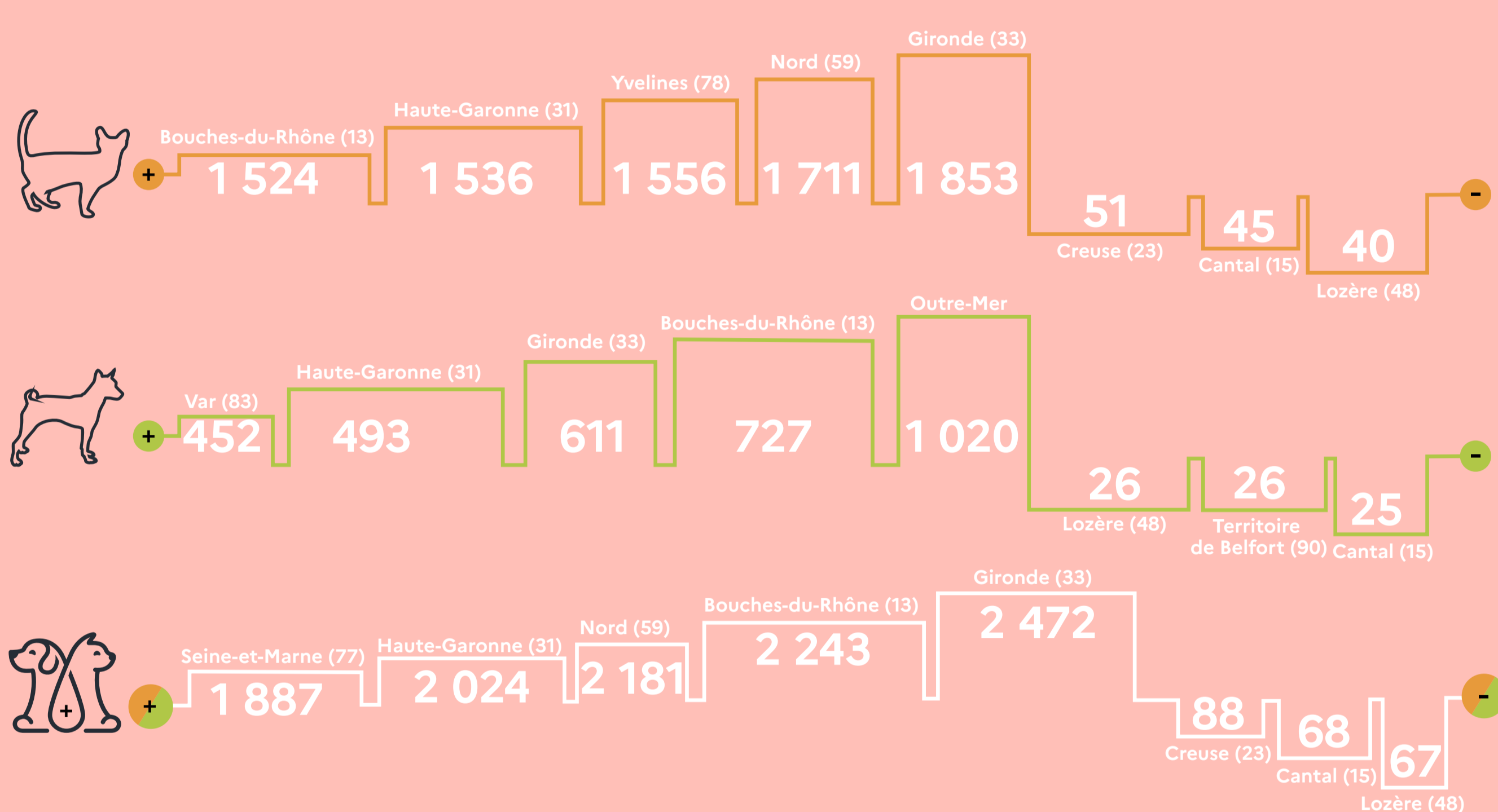
1 chien est déclaré « perdu » toutes les **27,41** minutes

### ÉVOLUTION DES DÉCLARATIONS DE PERTE

**332 111** animaux déclarés « perdus » en 5 ans soit + 17,35% en 5 ans, dont **65%** étaient des chats



### LES DÉPARTEMENTS LES + ET - CONCERNÉS



### LES APPARENCES RACIALES LES PLUS DÉCLARÉS « PERDUES »

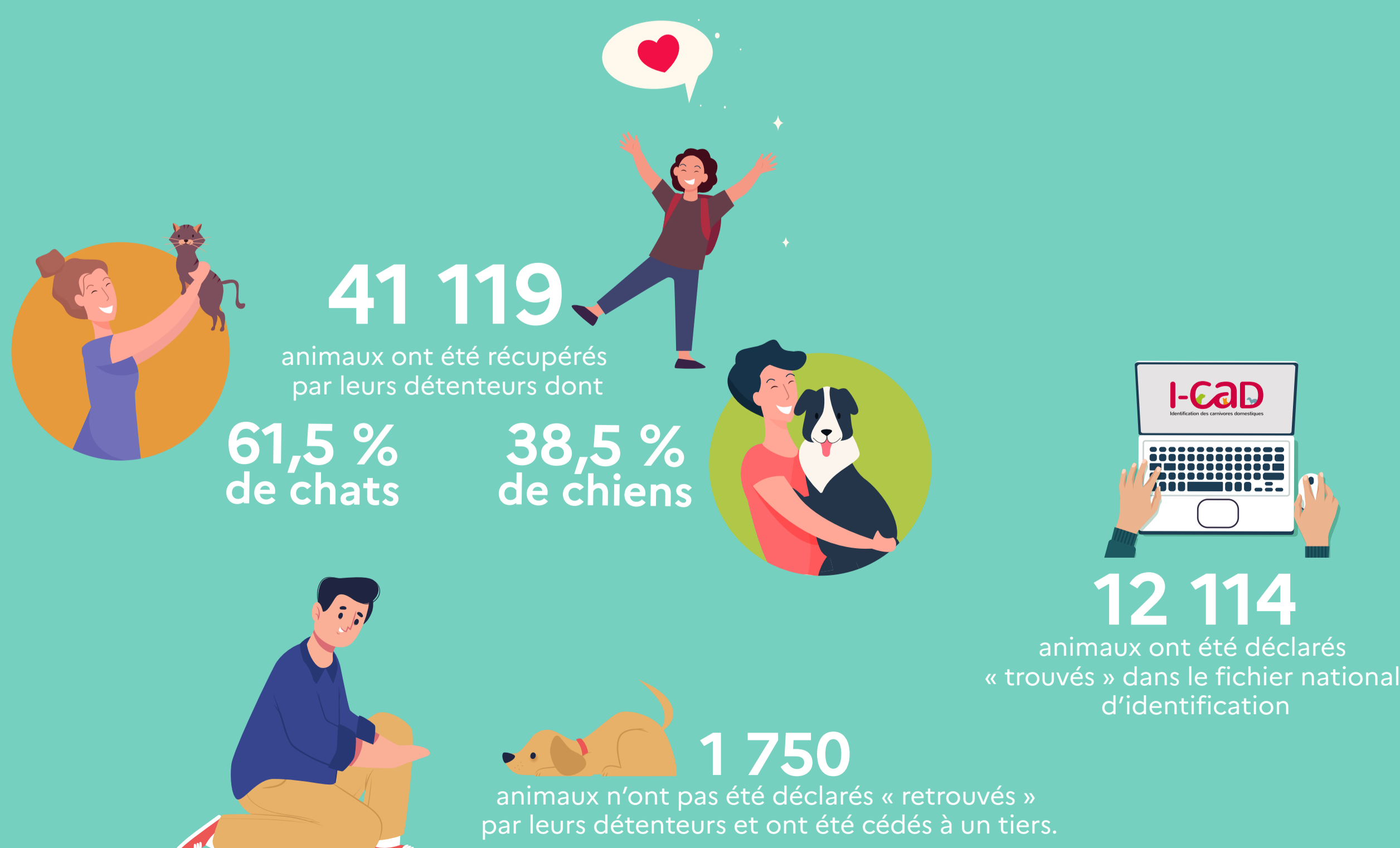


### ÂGE DES ANIMAUX DÉCLARÉS « PERDUS »



LA MISE À JOUR DES COORDONNÉES dans le Fichier National d'identification est **INDISPENSABLE**. C'est sur la base de ces informations que l'animal sera **RECHERCHÉ** et son propriétaire **CONTACTÉ** en cas de perte ou de vol. Une démarche simple et rapide sur [www.i-cad.fr](http://www.i-cad.fr) ou sur l'application Filalapat.

### ANIMAUX\* RÉCUPÉRÉS PAR LEURS DÉTENTEURS



#### A savoir

Si de nombreux de français ont le réflexe de déclarer leur animal « perdu », ils oublient souvent, dans l'euphorie des retrouvailles, de le déclarer « retrouvé ». L'animal est alors, encore et malheureusement, considéré « perdu » dans le fichier national I-CAD, donc également pour tous les professionnels qui le consultent.

\* chiens et chats identifiés, enregistrés dans le fichier national I-CAD